

FEVRIER

Année 2014 - Numéro 325

La Salle et Chapelle-Aubry

L'Éch'Aubryen



Beau
Succès
de l'expo de
la SCALA,



les 25, 26 janvier...



... en mémoire
d'évènements
tragiques



INFORMATIONS MUNICIPALES:

Conseil Municipal
Du mardi 11 février 2014

Prochaine séance
le mardi 18 mars 2014 à 20 h 30
(retardée d'une semaine).

Ordre du jour.

Subventions 2014.

Le conseil reconduit les subventions suivantes, au même niveau que l'an dernier :

Établissements scolaires.

Établissements recevant des élèves de la commune	: 15 € / élève / an
Séjours pédagogiques et classes-découverte	: 4 € / élève / jour ⁽¹⁾
Séjours linguistiques	: 8 € / élève / jour ⁽¹⁾

(1) Jusqu'en 3^{ème} - maximum 18 jours/an.

(En 2013, le montant total s'est élevé à 2 258 €).

Associations sportives :

Associations sportives de la commune : 11 € / licencié
(ASSP Football et ACB Basket)

Associations sportives hors commune : 11 € / licencié de moins de 18 ans
(Judo-club St Pierre, Flèche au Cœur des Mauges, BVS Beaupréau)

(En 2013, le montant total s'est élevé à 2 946 € dont 1 167 € de subvention exceptionnelle pour la dernière année à l'ASSP - concernant l'éclairage).

Autres associations communales :

CCAS (Centre Communal d' Action Sociale) :	1 745 €
Familles Rurales : activités périscolaires	3 000 €
Familles Rurales : activités restaurant scolaire	9 000 €

Autres associations locales :

A.D.M.R - St Pierre-Montlimart :	1 700 €
ADAPEI Angers	30 €
Les « Amis des Troènes » - St Pierre-Montlimart :	300 €
Fraternité Chrétienne des Malades - St Pierre-Montlimart :	100 €
Croix Rouge Française Nord-Mauges - Montrevault :	60 €
Association des conjoints survivants de M. et L.-Beaupréau :	60 €
Alcool assistance 49 - secteur Beaupréau :	60 €
Banque Alimentaire de M. et L. :	141 €
Prévention routière :	30 €
Association PAR'HANDI St Pierre-Montlimart :	60 €
FDGDON Salle et Chapelle-Aubry :	281,82 €



Taux d'imposition 2014.

Le conseil décide de ne pas réévaluer les taux des 3 impôts-ménage pour l'année 2014. Ils restent donc comme suit :

Taxe d'habitation : 14,42 %

Taxe sur le foncier bâti : 16,38 %

Taxe sur le foncier non bâti : 44,00 %

Les bases de ces 3 impôts ont été cependant réévaluées de 0,9 % pour l'année 2014 par les services de l'État.

Contrat d'assurance groupe « risques statutaires ».

Le conseil opte pour le rattachement à la consultation lancée par le Centre de Gestion 49 pour la couverture des risques statutaires des agents permanents à compter du 1^{er} janvier 2015.

Modifications de la compétence « Actions sociales d'intérêt communautaire ».

1. Le multi-accueil (halte-garderie et crèche) de St Pierre-Montlimart peut accueillir 36 enfants de moins de 4 ans. Créé par cette commune, ce service a cependant une vocation de territoire. La communauté de communes s'est prononcée favorablement le 20 janvier 2014 pour le transfert dans ses compétences, de cet équipement et de son service. Il sera effectif au 1^{er} juillet 2014.

Le conseil municipal donne son accord à cette modification statutaire.

2. Dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la communauté de communes s'est prononcée le 20 janvier 2014 pour la prise de compétence des activités péri-éducatives, en deux fois 1,5 h. Le temps dégagé a été reporté au mercredi matin.

Les communes du territoire sont en mesure de supporter cette dépense compte tenu de la participation financière de la CAF et du fonds d'amorçage du ministère, à la condition nécessaire que ce dernier soit pérennisé. Les fonds d'amorçage perçus par les communes seront reversés à la communauté.

Le conseil municipal donne son accord à cette modification statutaire, dans les termes exprimés ci-dessus.

Groupements de commande.

1. Rénovation d'installations de chauffage.

La chaudière fuel qui assure la production d'eau chaude, le chauffage des vestiaires du basket et celui de la salle polyvalente présente d'importants signes de vétusté. Devant cette situation, une réflexion a été engagée et elle aboutit aux décisions suivantes :

Pour les vestiaires du basket qui relèvent de la compétence communautaire, Montrevault-Communauté a opté pour un chauffage gaz pour l'eau chaude et une installation électrique pour le chauffage des locaux.

Pour la salle polyvalente actuelle qui demeure communale, le conseil a choisi une installation électrique (aérothermie) pour la partie qui sera conservée en salle d'accueil (associations, familles).

La mise aux normes électriques de ces bâtiments y compris celle de la salle omnisports sera également effectuée ainsi que la séparation des consommations.

La réalisation de ces 3 aménagements sera simultanée et un groupement de commandes entre la commune et la communauté permettra de réaliser des économies d'échelle. Ce groupement de commandes sera porté par la communauté. La maîtrise d'œuvre sera assurée par BET'ACTIS et la consultation passée en procédure adaptée.

Pierre Malinge et Gérard Véron seront membres de la commission chargée de suivre ce dossier.

Le conseil donne un avis favorable à cette procédure.

2. Achat de fournitures de bureau et de consommables informatiques.

Le précédent groupement de commandes de fournitures et de consommables arrive à échéance en octobre. Il est donc nécessaire de passer une nouvelle convention entre la commune et la communauté, qui le sera pour une durée indéterminée.

Le marché sera un marché à bons de commande avec minimum et maximum, d'une durée initiale d'un an reconductible trois fois. La consultation sera lancée en procédure adaptée.

Le conseil approuve la constitution du groupement de commande et la désignation de Montrevault-Communauté comme coordonnateur.

3. Maintenance des équipements sportifs et aires de jeux.

Les équipements sportifs et les aires de jeux sont soumis à des contrôles réglementaires obligatoires et réguliers. Parmi ces équipements, certains dépendent de la communauté (sports) et d'autres de la commune (aires de loisirs). Pour minorer financièrement les coûts de ces contrôles, un groupement de commandes entre la communauté et la commune est proposé.

Le conseil accepte cette proposition qui sera portée par la communauté.

Travaux en cours :

Une borne d'incendie obsolète sera changée, place des Mauges.

Les travaux de maçonnerie de la nouvelle salle polyvalente se poursuivent normalement, selon les prévisions. La porte d'accès direct à la salle omnisports sera posée à l'arrivée des fournitures.

L'appel d'offres des 6 locatives du Coteau est paru dans la presse début février et le chantier se déroulera en cours d'année pour une livraison fin 2014 / début 2015. Le revêtement en grave-bitume de la voirie provisoire sera réalisé lorsque les conditions météorologiques seront meilleures.

Le bornage de la tranche 2 du lotissement des Gourdoires est réalisé et le permis d'aménager obtenu.

Commissions communautaires :

Office de Tourisme : « Une autre Loire » : L'office sera présent cette année au salon de l'agriculture. Son site internet est ouvert depuis le 20 février : uneautreloire.fr. Un plan touristique est en élaboration. Les journées du Patrimoine consacrées à la chaussure en 2013 commémoreront, cette année, le centenaire de la guerre 14-18. Une plaquette est en cours d'élaboration sur un circuit, au niveau de la communauté, concernant les guerres de Vendée. L'activité « Scènes de Pays » a connu un bon succès avec un taux de remplissage satisfaisant. Au niveau du réseau des bibliothèques, une politique d'acquisition des ouvrages documentaires se met en place. L'atelier « Théâtre » regroupe 69 enfants et l'école de Musique du Val d'Èvre 280 élèves et 17 professeurs, chiffres en progression.

Communauté de communes : L'ancienne perception a été transformée en un logement locatif.

La question des rythmes scolaires soulève de nombreux problèmes d'organisation qui sont progressivement résolus. Le coût en restera toutefois non négligeable : il est évalué à 10 € / habitant en tenant compte de la subvention d'amorçage du ministère (50 € annuelle / enfant) qui, nous l'espérons, sera reconduite. 2 000 enfants de la communauté sont concernés avec un besoin de 78 encadrants.

Tarif droit de place.

Les communes peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire aux commerçants ambulants. Le conseil décide de fixer les redevances suivantes pour occupation :

Droit de place régulier avec branchement électrique : 15 € / mois

Droit de place régulier sans branchement électrique : 10 € / mois

Droit de place occasionnel : 10 € / mois

Dépôt de pains de la Chapelle-Aubry :

Le boulanger de la Poitevine propose de tenir un dépôt de pains, à l'emplacement actuel (place St Martin), les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 10 h 30 à partir du lundi 31 mars.

L'épicier qui avait proposé un passage hebdomadaire n'a pas donné suite.

AVIS DE LA MAIRIE :**ÉTAT CIVIL :**

Naissances : Maelly SOTIER 33 Cancale le 23 janvier 2014
Elie BABONNEAU 7 bis, rue du Gâtineau le 14 février 2014

Mariage : David BOMARD (La Jumellière) le 22 février 2014
et Annabelle GAGNANT (1, rue de l'Etang)



RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL : Les filles et les garçons nés en février 1998 et en ayant eu 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie, sur présentation du livret de famille.

BALAYAGE des BOURGS : Les prochains passages de la balayeuse sont prévus le lundi 24 mars (circuit mensuel), dans le milieu de l'après-midi. *Pensez à ranger vos véhicules.*

COLLECTES des déchets ménagers en ZONES AGGLOMÉRÉES :

- Ordures Ménagères Résiduelles : elles auront lieu les jeudis 6 et 20 mars (semaines paires).

- Emballages Ménagers (sacs jaunes) : elles auront lieu les jeudis 27 février et 13 et 27 mars (semaines impaires).

COLLECTES des déchets ménagers dans les ÉCARTS :

- Les 2 collectes (ordures ménagères et emballages ménagers) auront lieu les jeudis 27 février et 13 et 27 mars (semaines impaires). *Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir !*

COLLECTE des MÉTAUX :

Déchèterie de St Pierre-Montlimart : mercredi 5 et samedi 22 mars / mercredi 2 avril .

Déchèterie de Beaupréau : samedi 8 et mercredi 19 mars et samedi 12 avril.

Pour les dépôts d'objets métalliques de petite taille, un conteneur est disponible en permanence.

HEURES d'OUVERTURE des 2 déchèteries :

Tous les jours de 14 h 00 à 17 h 30 / Lundi et samedi 9 h 00 à 12 h 00 (St Pierre Mt 10 h 00, le lundi)

Contact SIRDOMDI : 02.41.71.77.55. / Site : <http://www.sirdomdi.com>

ASSISTANCE SOCIALE.

Depuis le 1^{er} décembre 2013, une nouvelle assistance sociale dessert notre secteur, Mme Marie-Anne Barbaud. Elle peut être contactée au 02.41.49.76.10 (standard) de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.

FERMETURE : La mairie et la poste seront fermées le mercredi 5 mars 2014.

**CIMETIERES.**

Suite à la délibération prise au mois de janvier, il est possible d'installer des cavurnes pour recevoir des cendres des défunts dans les emplacements ne permettant pas l'installation de monuments funéraires classiques. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES du dimanche 23 mars 2014.

Bureaux de vote ouverts de 8 h 00 à 18 h 00. Vous trouverez toutes les informations utiles jointes à ce bulletin.

INFORMATIONS DIVERSES :**LA TÉLÉASSISTANCE**

Si vous vous occupez d'un proche âgé ou d'une personne en situation de handicap, cet article peut vous intéresser : la téléassistance, ou téléalarme, est un dispositif de sécurité qui permet aux personnes de déclencher une alerte en cas de problème. Comment cela fonctionne ?

En cas de chute, de malaise, d'angoisse, il suffit à la personne de presser le bouton (médaillon autour du cou ou bracelet au poignet) pour lancer l'alerte.

Elle est alors automatiquement mise en relation avec les référents qu'elle aura préalablement désignés (famille, voisin...) ou avec une centrale d'écoute qui évaluera la situation et alertera un membre de l'entourage ou les secours si la situation le nécessite.

Il existe plusieurs organismes fonctionnant selon des modalités différentes. Certains offrent des services adaptés :

- aux personnes isolées (sans famille ou voisins à qui se référer),
- aux personnes désorientées (qui ne peuvent pas se servir seules de l'appareil ou dont l'entourage exprime le besoin de pouvoir les localiser en cas de besoin),
- aux personnes en situation de handicap (téléassistance adaptée).

Des options supplémentaires peuvent être proposées : détecteur de chute, détecteur d'absence prolongée de mouvement ...

Quels sont les tarifs ? Les conditions tarifaires varient (frais d'installations – abonnement annuel – conditions de résiliation).

Des aides financières peuvent être attribuées par des organismes (caisses de retraite, Conseil général...).

Auprès de quel organisme puis-je me renseigner ? Pour répondre à vos questions, le CLIC du Pays des Mauges est à votre écoute. Il vous informe et vous oriente vers le service adapté. N'hésitez pas à appeler Anita Pruvost, conseillère du point information CLIC sur le canton de Montrevault au 02.41.63.71.80.

L'Orée du Bois de Chaudron-en-Mauges.

Cette résidence familiale de 10 appartements (T1 bis de 32 à 49 m²) est ouverte à location pour les seniors autonomes et valides. Elle offre des espaces agréables et fonctionnels, du lien social et un environnement sécurisant. Elle se trouve à proximité de la maison de santé pluridisciplinaire et des services commerciaux du centre-bourg. Les locataires sont susceptibles de bénéficier de l'Allocation Logement.

Contact : Tél. 02.41.63.71.82. e-mail : attachee.direction@vssj.fr

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été 2014, contactez-nous au 02.41.88.85.65

mail : maineetloire@secours-catholique.org / Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

CLUB de l'AMITIÉ :

- Jeudi 20 mars : Repas du Club, salle Arcadie, à 12 h 30 - participation de 13 € - Inscription avant le 12 mars aux endroits habituels.
- Samedi 17 mai : Sortie d'une journée à "l'Ange bleu" : Déjeuner spectacle de Music-hall à Gauriaguet (33). Déjeuner animé et dansant. Revue "15 ans d'étoile". Prix : 80 €. Inscription avant le 1^{er} mars chez Jeannette Barré ou Marie-Thérèse Morinière.

ÉCOLES de la SALLE & CHAPELLE.

INSCRIPTIONS : Votre enfant est né(e) en 2011 et peut-être scolarisé(e) en septembre 2014. Vous êtes invités à une matinée Portes Ouvertes qui aura lieu le samedi 29 mars 2014 de 10 h 00 à 12 h 00 à l'école St Joseph de la Chapelle-Aubry. Ce sera l'occasion de découvrir les locaux, de rencontrer l'enseignante de "Petite Section", la directrice de l'école et des membres des associations des parents d'élèves (APEL OGEC). L'inscription pourra se faire au cours de cette matinée.

FOYER des JEUNES.

Une nouvelle vente de croissants et de pains au chocolat sera organisée par le Foyer des Jeunes de la Salle et Chapelle-Aubry. Cette initiative aura pour but de financer des sorties. Des jeunes passeront dans la semaine du 1^{er} au 8 mars pour réserver vos croissants et pains au chocolat, si vous le désirez. La livraison s'effectuera le dimanche suivant, le 16 mars, à votre domicile. Le paiement se fera le jour de la réservation.

LES RAGONDINS.

Des cours d'initiation sont organisés pour ceux et celles qui sont intéressés par la pratique de la pêche. Il faut avoir 7 ans et si possible le matériel nécessaire. Le groupe sera limité à **une quinzaine de jeunes** et encadré par des bénévoles. Les cours se dérouleront les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 du 21 mai au 21 juillet 2014 à l'étang de la Salle. Les inscriptions sont à prendre chez André Barré (Tél. 02.41.75.16.18).

Une participation de 3 € par enfant sera demandée à l'inscription.

FAMILLES RURALES : Les différentes commissions de l'année 2014.

Commission Restaurant Scolaire : responsable Sandrine Couilleault.
Membres Laetitia Ferrand, Hélène Véron, Charlotte Clément.

Commission périscolaire : responsable Laetitia Ferrand.
Membres Sandrine Couilleault, Hélène Véron, Charlotte Clément.

Commission loto : responsable Valérie Braud.
Membres Nathalie Clémenceau, Annabelle Bréheret, Maryline Malinge, Vanessa Desplan.

Commission Relais nounous : responsables Adélie You, Marie-Paule Humeau.

Commission fuel : responsable Adélie You.

Commission Jeux Inter Quartiers : responsable Valérie Braud.
Membres Delphine Pasdoit, Annabelle Bréheret, Charlotte Clément.

Commission Transport Solidaire : responsables René Pineau, Jeannette Barré.

Commission piscine : responsable Valérie Braud.

Commission bricolages enfants : responsables Adélie You, Vanessa Desplan.

Commission jeux de société : responsables Adélie You, Vanessa Desplan.

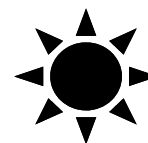
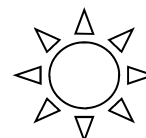
Commission bourse aux vêtements : responsable Laetitia Ferrand.
Membres Delphine Pasdoit, Nathalie Clémenceau, Adélie You, Annabelle Bréheret.

Commission site internet : responsables Adélie You et Vanessa Desplan.

Commission Vide grenier : responsables Valérie Braud, Vanessa Desplan.

CCAS / déléguée : Delphine Pasdoit

Nouvelle présidente :
Charlotte Clément
09.54.31.98.45



EXPO SCALA des 25 et 26 janvier 2014 :

La grande guerre avec ses poilus et les autres conflits du 20^{ème} siècle.

Comme tous les ans et ce depuis 1989, fin janvier 2014 la SCALA a accueilli dans la salle des Minières son expo annuelle. Cette année le thème préparé par Damien, Gilbert, Christophe, Hubert, François, Jean et Pierrot depuis plus d'un an était le centenaire de la grande guerre de 14-18.

Ils avaient 17, 25 ou 30 ans et quelquefois plus. Beaucoup portaient la moustache. Beaucoup avaient les mains burinées du laboureur, les doigts usés des ouvriers, les ongles cassés des menuisiers, des maçons ou des charpentiers... Il y avait des boulangers, des charcutiers, des instituteurs, des vachers, des commis, des rémouleurs, des cuisiniers, des tailleurs, des valets, des coiffeurs, des bourgeois, des aristocrates, des intellectuels etc...

La salle des Minières, transformée en musée local, a ravi les visiteurs. Cette expo extraordinaire par le contenu, a dépassé les espérances des organisateurs, car une récolte impressionnante de plus de 300 objets, cartes, lettres, affiches, carnets, costumes, armes, médailles a été faite pour les exposer.

Ils signent Maurice, Jean, Joseph, Auguste, Pierre, Henri, René, Marcel...

Ils ont écrit à leur femme Joséphine, Augustine, Marie ...d'un trait sûr et ont exprimé leurs amours, leurs espoirs, leurs détresses, leurs souffrances pensant que le lendemain sera meilleur et la guerre bientôt finie ...

Ressorties des albums, des boîtes en fer, des armoires, des malles ou des cadres décrochés des murs, les photos et cartes postales nous émeuvent toujours.

Nous avons pu voir des témoignages de plusieurs familles locales les Allain, Audouin, Babonneau, Bénéteau, Blond, Blouin, Braud, Brouard, Carrey, Chéné, Chevalier, Collineau, Cousseau, Dupé, Drouet, Durand, Du Réau, Gallard, Hacker, Horeau, Huchon, Humeau, Libeau, Malinge, Marceau, Milliez, Morinière, Pauvert, Pineau, Piou, Piton, Plard, Pohardy, Poirier, Raimbault, Rideau, Toublanc, Véron, Vieau, Vincentetc ...etc...

Pendant cette grande guerre, quelque 300 jeunes de notre commune, devenus soldats malgré eux, ont été mobilisés et 31 ont été tués...

Ces jeunes durent quitter pour la première fois leur famille, leur fiancée, leur femme, leur(s) enfant(s) pour endosser le barda trop lourd, serrer les guêtres humides et chausser les godillots vite percés...

Un espace, spécialement conçu, était consacré à ces jeunes disparus sur les champs de bataille de Verdun, de la Somme, de la Marne ou des Dardanelles...

Le samedi soir, Joseph Brevet a aussi relaté dans une conférence "*les mouvements de Résistance dans les Mauges*". Des témoignages touchants encore intacts retraçant la présence des envahisseurs dans notre village ou de Joséphine Durand, résistante locale discrète, mais agissant auprès de Ninette Poilane, ont été évoqués. 86 spectateurs présents ont apprécié cette soirée pleine de souvenirs.

Les élèves ont répondu présents à l'invitation de la Scala le lundi après-midi car plus de 60 élèves des CE, CM1 et CM2 accompagnés de leurs professeurs des écoles ont visité eux aussi cette expo. Passionnés, ils ont découvert des objets et documents iconographiques qui retraçaient également des témoignages de leurs papys des guerres de 39-45 et d'Algérie...

Pendant ces 3 jours entre 350 et 400 personnes (un record) ont pu apprécier la scénographie, le travail de recherche et de collecte réalisé par les passionnés d'histoire depuis plus de 5 mois auprès des gens de la commune. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont prêté les documents et objets, tous ont été répertoriés, photographiés et numérisés ; c'est pourquoi le retour a pu prendre quelques jours ou quelques semaines.

Le tirage au sort de la tombola a permis à Frédo Barré de remporter le cadre photo « le France à l'arrivée au Havre »

« ...L'histoire de nos poilus risque de disparaître,

Il pourrait ne rester d'eux que des paroles d'encre et de papier ou des cartes postales...

Chacun a pu se remémorer ce passé et sauver les souvenirs oubliés ou enfouis dans nos mémoires...»

Rendez-vous en 2015 pour d'autres aventures exposées

et d'autres thèmes pleins de surprises...

AFN et CLUB de l'AMITIÉ : VOYAGE à GUITTÉ et DANS SA RÉGION.

Un voyage de 6 jours, du 8 au 13 septembre inclus, est organisé par ces 2 associations. Prix de 490 €personne. S'inscrire avant le 15 avril dans les endroits habituels. Programme :

J1 : Parlement de Bretagne, Domaine de Bournansais, Installation au village vacances de Guitté

J2 : Bécherel, cité du livre et petite cité de caractère, vieille ville de Dinan,

J3 : Dinard, St Malo,

J4 : Moulin du Prat, forêt de Brocéliande,

J5 : Ker Al Lann et le Mont St Michel,

J6 : Ferme d'Antan.



PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :**Mars 2014**

Jeudi 13	Club de l'Amitié, Concours interne Salle St Hilaire, 14 h 00
Jeudi 20	Club de l'Amitié, Repas Salle de l'Arcadie, 12 h 00
22, 23, 28, 29, 30 mars 4, 5 avril	SCALA Séances de Variétés Salle polyvalente

**Dénomination de la nouvelle Salle Polyvalente :**

Si vous avez un nom à proposer,
n'hésitez pas à le faire connaître.
Contact : e.mail de la mairie
ou sur papier à déposer au secrétariat.
(avant le 18 mars 2014)

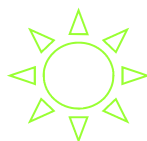
LA SALLE & CHAPELLE-AUBRY
Salle polyvalente des Minières

SÉANCES DE VARIÉTÉS

par la Troupe Théâtrale de la S.C.A.L.A.

VENDREDIS 28 MARS et 4 AVRIL à 21 h
SAMEDI 22, 29 MARS et 5 AVRIL à 21 h
DIMANCHES 23 et 30 MARS à 15 h

RESERVATIONS : 02.41.75.13.38
A partir du 24 février
(du lundi au vendredi de 18 h30 à 20 h30)



Association Sportive Salle-Aubry Poitevineire (ASSP)

CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 8 MARS



à LA POITEVINIÈRE

(salle de loisirs)

Inscription à 13h30 – Début du concours 14h30
Lots pour tous



L'état simplifie vos démarches

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- ✓ Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- ✓ Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte nationale d'identité, rendez-vous sur www.diplomatique.gouv.fr pour plus de renseignements.

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry

tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

E.mail : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

<http://www.salleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30 / Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00